



# Conditions Générales de Vente



SENZA  
FORMATIONS

**Date de mise à jour : 18/06/2024**

Les Conditions Générales de Vente de SENZA FORMATIONS stipulent que toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions. Les prix sont indiqués en euros hors taxes et le paiement est effectué après exécution de la prestation. En cas d'annulation par le client, des frais peuvent être facturés en fonction du délai d'annulation. Les supports de formation sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Les informations personnelles communiquées par le client sont utilisées pour le traitement de l'inscription et la constitution d'un fichier clientèle. En cas de litige, une résolution amiable est privilégiée, sinon l'affaire sera portée devant les tribunaux de Montpellier.

- [1. Désignation](#)
- [2. Objet et champ d'application](#)
- [3. Devis et contractualisation](#)
- [4. Convocation et attestation de présence](#)
- [5. Certification](#)
- [6. Prix et modalités de paiement](#)
- [7. Prise en charge financière](#)
- [8. Conditions de report et d'annulation](#)
  - [8.1 Séquences e-learning](#)
  - [8.2 Séance d'accompagnement individuel](#)
  - [8.3 Absence pendant la formation](#)
  - [8.4 Annulation de la formation](#)

[8.5 Report de la formation](#)

[9. Programme des formations](#)

[10. Règlement intérieur](#)

[11. Responsabilité](#)

[12. Propriété intellectuelle et droit d'auteur](#)

[13. Confidentialité](#)

[14. Informatique et libertés - Protection des données à caractère personnel](#)

[15. Litiges](#)

[16. Médiation](#)

[17. Loi applicable et attribution de compétence](#)

[Coordonnées](#)

---

## 1. Désignation

La société SENZA FORMATIONS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 48 RUE CLAUDE BALBASTRE MONTPELLIER 34070.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76341057734 auprès du préfet de région d'Occitanie.

SENZA FORMATIONS met en place et dispense des formations en présentiel et à distance, en intra et inter-entreprises, à MONTPELLIER et sur l'ensemble du territoire national. Nous réservons des salles de formation en fonction des besoins. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent exclusivement aux ventes de prestations de formation relevant de la formation professionnelle continue.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SENZA FORMATIONS.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : Les opérateurs de compétences agréés, chargés de collecter et de gérer les fonds destinés à la formation professionnelle continue des entreprises, en vue de développer les compétences des salariés.
- **FAF** : Fonds d'Assurance Formation, structures chargées de financer la formation professionnelle continue des travailleurs indépendants et des non-salariés.

## 2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société SENZA FORMATIONS pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas pour les inscriptions réalisées via la plateforme Mon Compte Formation. Dans ce cas, ce sont les conditions particulières générales d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation qui s'appliquent. Vous pouvez les consulter

**<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-particulieres-titulaires>**.

## 3. Devis et contractualisation

Pour chaque formation, la société SENZA FORMATIONS s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la société SENZA FORMATIONS, l'OPCO ou le client.

- **Pour les clients « personne morale »** : l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention de formation, signée et revêtue du cachet de l'entreprise.
- **Pour les personnes physiques** : l'inscription n'est validée qu'à réception du contrat de formation signé, comportant un délai de rétractation, conformément aux articles L. 6353-3 et suivants du Code du travail.

Conformément aux dispositions du Code civil relatives à la conclusion du contrat sous forme électronique, la vente n'est valablement conclue qu'une fois que le client a eu la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, de corriger d'éventuelles erreurs, puis de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

## **4. Convocation et attestation de présence**

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client. L'Organisme de formation ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation. Une attestation de présence établie en conformité avec les feuilles d'émargement, ainsi que le taux de réalisation du parcours e-learning le cas échéant, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

## **5. Certification**

Si la formation est certifiante, il est obligatoire de passer la certification correspondante. Dans tous les cas, une attestation de réalisation de la formation sera délivrée à chaque participant. Le délai de délivrance du certificat sera précisé lors de l'inscription.

## **6. Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont nets de TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## **7. Prise en charge financière**

Si le client bénéficie d'un financement par subrogation de paiement (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation (au moins 1 mois avant la date prévue de démarrage). Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription ou au maximum 2 semaines avant le début de la formation. Dans le cas où la société SENZA FORMATIONS ne reçoit pas la prise en charge du financeur OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. S'il existe un reste à charge pour le bénéficiaire de la formation, celui-ci est clairement indiqué sur le Contrat de formation.

## **8. Conditions de report et d'annulation**

### **8.1 Séquences e-learning**

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les séquences e-learning programmées par SENZA FORMATIONS, avec assiduité et ponctualité. Le suivi de la réalisation des modules de formation est fait de manière automatique avec un enregistrement des connexions à la plateforme. La durée estimée de chaque séquence est indiquée sur la page internet du stagiaire. Le stagiaire s'engage à se connecter régulièrement et à terminer les formations vidéos proposées par SENZA FORMATIONS.

## **8.2 Séance d'accompagnement individuel**

L'annulation d'une séance d'accompagnement individuel de formation en synchrone avec le formateur dédié est possible, à condition de le faire au moins 2 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail avec justification. En cas d'annulation entre 1 et 0 jour ouvrables avant la date de la séance, le stagiaire sera décompté des heures initialement prévues (maximum 1 heure).

## **8.3 Absence pendant la formation**

Toute absence de plus de 14 jours du stagiaire, quelle qu'en soit la cause, doit être annoncée et déclarée par e-mail à [contact@senzaformations.com](mailto:contact@senzaformations.com). Le report n'est pas obligatoire.

## **8.4 Annulation de la formation**

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- **En cas d'annulation par le client :**
  - Jusqu'à 7 jours calendaires avant le début de la formation : remboursement intégral.
  - Entre 7 et 4 jours calendaires avant le début de la formation : facturation de 50% du coût total.
  - Moins de 4 jours calendaires avant le début de la formation ou en cas de non-présentation : facturation de 100% du coût total.
- **En cas d'annulation par SENZA FORMATIONS :**
  - SENZA FORMATIONS se réserve le droit d'annuler une formation lorsque le nombre minimum d'inscrits ou de participants n'est pas atteint. Le montant perçu sera remboursé, mais aucune indemnité ne

sera due. De même, si une autre date est disponible pour cette formation, elle sera suggérée au client sans obligation de sa part.

## **8.5 Report de la formation**

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande par e-mail à [contact@senzaformations.com](mailto:contact@senzaformations.com) 14 jours ouvrables avant le début de la formation. Dans le cas d'une prise en charge OPCO ou FAF, il sera demandé la copie de la mise à jour de la prise en charge avec les nouvelles dates ou, le cas échéant, la signature d'une nouvelle convention de formation.

## **9. Programme des formations**

Si nécessaire, le responsable pédagogique de SENZA FORMATIONS et/ou l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont fournis qu'à titre indicatif.

## **10. Règlement intérieur**

Un exemplaire du règlement intérieur accompagne la convention ou le contrat de formation lors de la procédure de contractualisation. Le téléchargement du règlement intérieur est disponible en suivant ce [lien](#).

## **11. Responsabilité**

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable, lequel est porté à sa connaissance, avant et pendant sa formation. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

## **12. Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## **13. Confidentialité**

L'organisme de formation, les formateurs intervenants, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et les documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économique, technique, commerciale, etc.), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

## **14. Informatique et libertés - Protection des données à caractère personnel**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SENZA FORMATIONS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société SENZA FORMATIONS s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## **15. Litiges**

En cas de litige survenu au cours de la réalisation de la Formation, le Client peut adresser toute réclamation par écrit sur le site internet dans la rubrique « Contact » du site officiel : <https://senza-formations.com>. SENZA FORMATIONS s'engage à prendre en compte la demande dans un délai de 7 jours ouvrés.

Tous les litiges auxquels les opérations conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre SENZA FORMATIONS et le Client, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun. Le Client particulier est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

## **16. Médiation**

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a

la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 60123/LMD/2307 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- **Soit par écrit à :**  
SAS Médiation Solution  
222 chemin de la bergerie  
01800 Saint Jean de Niost  
Tel. 04 82 53 93 06
- **Soit par mail à :** [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)
- **Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site** <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez SAS Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- Tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.).

## **17. Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SENZA FORMATIONS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Montpellier.

**Mickael CELESTINO, Président de SENZA FORMATIONS**

---



## **Coordonnées**

### **SENZA FORMATIONS**

48 RUE CLAUDE BALBASTRE

34070 MONTPELLIER

Email: [contact@senza-formations.com](mailto:contact@senza-formations.com)

Tel: 04 11 93 43 04

Numéro SIRET: 88024436300011

Numéro de déclaration d'activité: 76341057734 (auprès du préfet de région d'OCCITANIE)